

## Conseil d'école du 24 mars 2022

### Présents :

Mme Rouchut (maire), Mme Dehays (adjointe chargée des affaires scolaires).  
Mmes Demnet, Largillière et Labesse, M Magadou et Vergne, représentants des parents d'élèves.  
Mmes Martin, Martinez et Brissard, M Martin et Pusset, enseignants.

### Excusés :

Mme Lapaquette (IEN), Mmes Gay et Pachaud, M Longequeue (DDEN)

### Ordre du jour :

1. La rentrée 2022 - prévisions d'effectifs
2. Le projet d'école 2018/2022
3. Le projet d'école 2022/2026
4. COOP USEP
5. Point sanitaire
6. Périscolaire
7. Questions diverses

### La rentrée 2022 – prévisions d'effectifs

CM2 : 12

CM1 : 11

CE2 : 14

CE1 : 11

CP : 8

GS : 9

MS : 14

PS : 18 (Effectifs prévisionnels selon les naissances dans la commune)

Pour un total de 97 élèves. La promotion de PS qui arrive remonte les effectifs. Si l'école ne semble pas menacée pour l'instant d'une fermeture de classe comme c'était le cas l'an passé, c'est aussi grâce à cette hausse.

### Le projet d'école 2018/2022

Le bilan du projet d'école n'a pas été positif. De nombreuses actions prévues (sorties, décroisements, échanges de services, n'ont pas eu lieu en conséquence des conditions sanitaires. Les évaluations nationales sur l'établissement sont toujours bonnes et même si les évaluations d'entrée en 6<sup>ème</sup> n'ont pu avoir lieu cette année au collège de Saint-Léonard-de-Noblat, les bulletins du premier trimestre des anciens CM2 sont excellents.

### Le projet d'école 2022/2026

L'élaboration du projet d'école des années 2022-2026 est en cours, le démarrage a été tardif, du fait des absences des uns et des autres pour cause de covid/cas contact/garde d'enfant cas contact, etc. Les enseignants se sont penchés sur les axes français/mathématiques, et avaient d'abord envisagé de prolonger leur effort sur la résolution de problème et la production d'écrit. Mais après concertation, il a été décidé de changer de cap pour une amélioration des compétences des élèves en calcul mental (mémorisation des résultats, stratégies de calcul réfléchi, etc.)

Autre point important que l'institution souhaite mettre en avant dans le projet d'école, et qui s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève, c'est le protocole pHARe, de lutte contre le harcèlement. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre des situations existantes, mais de mener une politique éducative susceptible de prévenir ces situations. Il s'agit aussi bien de sensibiliser les élèves, que les personnels et les familles aux phénomènes de harcèlement, de proposer une méthode de suivi et de remédiation quand une telle situation se présente.

Cf : <https://view.genial.ly/61d707508502620dee9f138a/presentation-non-au-harcelement-dsden-87>

### **COOP USEP**

Pour 2020/2021, les comptes de la Coop USEP présentaient **un bénéfice de 1372,95 euros**.

En effet, de nombreuses actions prévues pour 2019/2020, et 2020/2021, n'ont pu avoir lieu, dont deux voyages scolaires. Malgré cela, les activités rapportant de l'argent à l'association ont été maintenues, et les fonds se sont amassés.

Cette année, il a été décidé de ne demander aucune participation aux familles pour toutes les sorties déjà réalisées ou à venir (musée, JMF, interventions). Les actions rapportant de l'argent ont bien fonctionné, et l'association des parents d'élèves « La Marelle » a fait un don de 1500 euros en début d'année.

Il faut noter que le projet musical de fin d'année, subventionné, avec l'intervention d'un groupe d'artistes, et dont profiteront tous les élèves, de la PS au CM2, et qui donnera lieu à un spectacle, coûtera à l'association environ 8000 euros.

Pour 2021/2022, les comptes présentent actuellement un déficit de 97,61 euros.

Au 3/02/22, le solde du compte est de 15488,60 € dont 258,43 € pour la Coop des enfants.

Mme Largillière craint que la gratuité actuelle de toutes les actions menées rende plus difficile des éventuelles demandes de participation ultérieures.

### **Point sécurité**

Les documents de sécurité de l'école sont à jour, hormis les résultats des tests de qualité de l'air, et de plomb hydrique. Mme la maire m'a assuré que ces tests seront réalisés prochainement.

Je tiens à évoquer les registres DGI et SST, qui devraient être accessibles à tous, et qui pour l'instant dorment dans mon bureau. Les personnels, de mairie, de l'éducation nationale, mais aussi les usagers, doivent y avoir accès pour y remplir une fiche.

M Puset propose de laisser ce document accessible à tous dans le hall de l'école, mais le passage des élèves, ainsi que la nécessité pour le directeur d'être informé au plus vite qu'une fiche a été renseignée, mène à la proposition que ces documents soient accessibles à tous, mais dans le bureau de direction.

- **COVID** : L'école n'a malheureusement pas été épargnée. 10 cas sur 22 en CM, 10 sur 16 en CE1/CE2, 9/15 en CP/CE1, 6/13 en GS/CP, 4/23 en PS/MS, ce qui donne une proportion de 45%. Depuis les vacances d'hiver c'est le grand calme, et nous n'avons pas eu un seul nouveau cas. Toutefois, il semble que ça se rapproche de nouveau de nous aux alentours. Les changements de protocole ont été considérablement allégés, et cela a soulagé tout le monde. Un sentiment de normalité revient et adultes comme enfants respirent mieux.
- En revanche ! De nombreux **malades** en ce moment, la question s'est posée des retours des masques pour les élèves avec une toux insistante. Tout le monde trouve pertinent et courtois de demander aux personnes de l'école (élèves, enseignants, personnels) de porter le masque tant qu'ils ont des symptômes évoquant le COVID (toux surtout).
- **Travaux** : Dans le bâtiment de la maternelle, des travaux sont prévus cet été, notamment

l'installation de placards, et la réfection des peintures.

**Périscolaire :**

Conséquence à la pandémie, les ateliers avaient été pensés en début d'année de manière à ne pas brasser les classes. Il s'avère que cette organisation est plus simple, et plus profitable pour les enfants, dont les intervenants peuvent axer le travail selon la classe d'âge pour laquelle ils interviennent. Ce fonctionnement devrait rester pérenne pour l'instant.

Notons encore cette année, les interventions auprès des jeunes du dispositif récréosciences, ainsi que de l'atelier jardin. Mme Largillière évoque les regrets de ses enfants de ne jamais pouvoir participer ensemble aux ateliers périscolaires.

Mme la maire souligne la gratuité et la qualité des interventions prévues pour les élèves, mais regrette que les financements aient été réduits de moitié cette année, et probablement à l'avenir.

**Questions diverses :**

***- Certains enfants se plaignent d'avoir faim les jours des repas sans viande. De plus les « gourmands et les sportifs » se plaignent des quantités de façon plus générale. Cette revendication semble remonter de plusieurs parents, selon le message.***

Mme la maire est venue régulièrement cette année assister aux services des repas. Les personnels présents sur ce temps assistent les enfants dans la prise de leur repas, et constatent que ce n'est pas tant le manque de viande, que l'exposition à des saveurs nouvelles qui suscite des réactions variées. Toutefois, c'est aussi le rôle de ce temps de cantine que de les sensibiliser à la nécessité d'avoir une alimentation variée. Mme la maire rappelle que la composition des repas est validée par une diététicienne, tant au niveau de la qualité des aliments que de leur quantité.

***- Est-il possible de prévoir l'entretien du chauffage le mercredi après-midi.***

Mme la maire explique que les entreprises privées qui gèrent l'entretien ont leur propre agenda. La mairie n'a donc pas de pouvoir décisionnaire sur la programmation des maintenances.